

Section syndicale SUD-ARS
15 rue Gilbert
54000 NANCY

Direction générale de l'ARS
Pascal HOULNE
12 boulevard Jean Jaurès
54000 NANCY

Nancy, le 29 septembre 2009

Monsieur,

Cela faisait plusieurs mois que nous nous interrogeons sur le déroulement des élections au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). Et la façon dont s'est déroulée l'élection partielle de fin mai nous a gênés : pas de "publicité" donnée à un appel à candidature (peu de salariés avaient compris qu'il y avait une élection et peu savaient également qu'ils pouvaient être candidats) et désaccord entre les grands électeurs sur les modalités de désignation (certains refusaient un vote pourtant habituel et démocratique).

Afin de rendre transparente et totalement populaire cette instance, nous vous demandons d'améliorer les modalités de nomination des membres du CHSCT, et par-là même, d'avoir une avance sur la loi en vigueur (le sujet a déjà été débattu dans d'autres entreprises et même dans notre société, au sujet des élections des sénateurs par les grands électeurs).

Concrètement, nous vous proposons d'établir la liste de ses membres par un vote de l'ensemble des salariés et non par une désignation par nos "grands électeurs". Nous souhaitons simplement calquer son fonctionnement sur le mode des élections des membres du Comité d'entreprise (CE) et des délégués du personnel (DP) : appel à candidatures, date butoir de dépôt des noms de candidats ou des listes, campagne de propagande, élection directe par les salariés, élection le même jour que les deux précédentes, bureau de vote au même endroit que celui du CE (pour simplifier les choses), dépouillement public, etc.

Ne réinventons rien : les modalités d'élections au CE et des DP sont totalement démocratiques et elles conviennent à tout le monde. Utilisons simplement la transparence qui existe déjà par ailleurs, pour moderniser le fonctionnement de nos instances.

Etant ouverts à la discussion, nous vous proposons de vous rencontrer afin d'échanger sur ce sujet, à la date de votre choix.

Recevez, Monsieur, nos sincères salutations.

Jean-Luc CHAPELIER
Représentant de section syndicale